

Le Canada continuera donc de jouer un rôle utile dans l'élaboration, au sein de l'OTAN, d'une déclaration qui, à la suite de l'initiative prise par M. Kissinger le 23 avril de l'an dernier, aura pour but de revitaliser la solidarité de l'Alliance. Le Gouvernement continuera en même temps de travailler, dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à abaisser les barrières qui gênent le libre mouvement des personnes, des idées, de l'information et du commerce entre l'Est et l'Ouest. Si un accord est réalisé sur des dispositions satisfaisantes dans ces domaines et dans d'autres, l'étape finale de la Conférence, à l'échelon ministériel ou supérieur, aura lieu à Helsinki au cours de l'été. Simultanément, des Canadiens participent aux négociations de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces entre pays de l'OTAN et pays du pacte de Varsovie.

Le Canada est devenu, en juillet 1973, un membre à part entière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, ce qui lui permet de fournir un apport de plus en plus utile aux travaux de cet important organisme des Nations Unies. Sur un plan strictement bilatéral, les relations traditionnellement bonnes que nous avons avec les divers Etats d'Europe de l'Ouest connaissent un essor marqué dans de nombreux domaines. Je pense en particulier à la collaboration fructueuse et concrète qui s'exerce à la suite des accords culturels, scientifiques ou technologiques que nous avons conclus avec un certain nombre de ces pays.

Je mentionnerai enfin l'échange de visites qui a eu lieu entre des parlementaires du Canada et leurs homologues du Parlement européen. Le Gouvernement est heureux de cette initiative qui renforce les liens stimulants qui existent déjà depuis plusieurs années entre les 17 pays membres de l'Assemblée consultative du Conseil d'Europe.

Europe de l'Est

Les relations avec l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'Est ont continué de se développer. Mais le principal défi à relever maintenant ne consiste pas vraiment à élargir ces relations, bien que la chose puisse être possible, mais à bâtir sur les fondations qui ont été créées. La tâche qui nous attend est peut-être moins passionnante, mais elle ne comporte pas moins d'exigences que celle que nous avons abordée il y a plusieurs années, lorsque nous nous efforcions de trouver de nouveaux domaines de coopération. Je demeure convaincu qu'il est souhaitable d'entretenir de bonnes relations avec ces pays sur une base de réciprocité. Non seulement cela sert-il les intérêts du Canada sur le plan bilatéral, mais on peut y voir aussi une contribution à la détente.

Japon

Dans mon allocution du mois de mai de l'an dernier, j'ai dit que nous nous étions efforcés de donner un caractère politique aux relations bilatérales canado-japonaises qui, par le passé, avaient été trop strictement commerciales. J'ai depuis rencontré à deux reprises mon homologue japonais afin de discuter de questions d'intérêt commun. Des représentants du Canada ont eu divers entretiens officieux au Japon, et je suis heureux de pouvoir dire que nous avons de plus en plus tendance à consulter les Japonais sur les grandes questions mondiales.